



Le programme de promotion de la santé d'I.Care, créé dès 2016, s'est développé dans le cadre du Plan stratégique de promotion de la santé 2018-2022 du Gouvernement francophone bruxellois. Une des priorités de ce plan était de favoriser et promouvoir la santé en milieu carcéral, mission confiée à I.Care pour une durée de trois ans et renouvelée depuis.

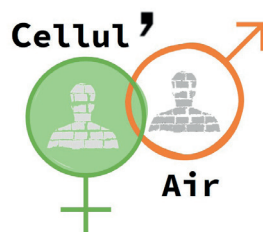
De plus, depuis 2021, grâce au soutien de la Région Wallonne (AVIQ), le projet Care.Connexion est implanté dans tous les établissements pénitentiaires incarcérant des femmes en Belgique francophone : Berkendael (puis Haren fin 2022), Marche-en-Famenne, Mons et Lantin. Nous mettons également en œuvre ce projet auprès d'hommes détenus dans la prison de Forest (puis Haren), ainsi que dans celle de Jamioux. Au printemps 2023 toutefois, au regard de nos moyens, nous avons fait le choix de suspendre nos activités dans la prison de Marche-en-Famenne.

Care.Connexion est décliné en différentes actions, lesquelles sont adaptées selon les besoins et les possibilités constatées dans chaque établissement pénitentiaire.

Date de création : 2016.

Pouvoirs subsidiants : COCOF et Région Wallonne (AVIQ).

Établissements concernés en 2023 : Haren, Mons, Jamioulx, Marche-en-Famenne et Lantin.



Constat amenant à la création : la population carcérale cumule des vulnérabilités en matière de santé : isolement social (pas ou peu de visites), parfois barrière linguistique, difficultés à exprimer des besoins de santé, etc. Nous faisons donc le constat de la nécessité d'aller à la rencontre des personnes détenues, directement dans leurs cellules (*outreach*).

Objectif de l'action : soutenir, renforcer les compétences psycho-médico-sociales des personnes détenues, transmettre de l'information et orienter les personnes les plus isolées et celles qui n'expriment pas/plus de demandes (voire sont en refus de soins) malgré leurs besoins.

Description de l'action : l'action a pour but d'identifier les besoins des personnes en termes de santé globale grâce à un accompagnement au quotidien, au cœur de la prison, au plus près du vécu des hommes et femmes détenu-es. Il s'agit de prendre le temps d'observer la cellule, la manière dont la personne l'investit. Cela nous permet de laisser le choix directement à la personne de nous accueillir dans son lieu de vie, d'en apprendre davantage sur elle en passant ces portes et de pouvoir travailler sur cet environnement.

Mise en œuvre en 2023 : à Haren, entre janvier et août, l'équipe était divisée en deux équipes, l'une à la *Mountain House* (où sont enfermés les hommes condamnés) et l'autre à la *Forest House* (où sont incarcérées les femmes). Puis, à partir d'août, l'équipe

a changé son mode de fonctionnement : chaque travailleur-se est présent-e à la fois à la *Mountain* et à la *Forest House*. En 2023, le cellulaire a été de manière générale accessible facilement, malgré quelques refus de la part des agent-es pour des raisons organisationnelles (manque d'effectif ou de temps, à la *Mountain House* plus spécifiquement). À Haren, les cellules, sont la plupart du temps, individuelles, ce qui permet de réaliser nos entretiens de manière confidentielle. Aussi, les moments d'activités sur section (moments de portes ouvertes dans les unités) ont permis de faire connaître notre travail. En raison de la suspension de notre projet Pow Wow à partir de juillet, l'équipe a essentiellement rencontré les personnes en cellules. La plupart des demandes concernent les relations entre les personnes détenues et le service médical. Nous essayons alors de faire le lien et de démêler les situations mais nous nous sentons malheureusement souvent impuissant-es. Notre activité a également été affectée par la modification des modalités de contact des services externes par les personnes détenues. Jusqu'à présent, les demandes de rencontre se faisaient *via* des billets de rapport en format papier. Depuis octobre, l'administration pénitentiaire a mis en place, pour les femmes dans un premier temps, un système électronique : la plateforme *Just from cell*. Les cellules sont désormais équipées d'un écran (qui permet

également de recevoir la télévision), d'une souris et d'un clavier. Nous avons dû consacrer un temps important en cellule pour expliquer aux femmes comment utiliser cette plateforme et comment nous contacter. Nous regrettons que notre asbl soit classée dans « *drogue* » car cela freine certaines demandes du fait de la stigmatisation. De plus, nous avons conçu des flyers explicatifs dans plusieurs langues pour guider les femmes incarcérées dans le processus de contact *via* la plateforme.

| Prisons | nb. de rencontres* |
|-----------|--------------------|
| Bruxelles | 126 rencontres |
| Jamioulx | 98 rencontres |
| Lantin | 67 rencontres |
| Mons | 34 rencontres |

*Une personne peut-être rencontrée plusieurs fois

À **Jamioulx**, nous nous rendons facilement en cellulaire pour nous entretenir avec les personnes détenues. Nous pouvons voir ainsi comment elles vivent leur incarcération, de quoi elles ont besoin, comment elles s'organisent dans leur cellule, la manière d'y vivre, l'atmosphère avec la personne qui partage leur cellule, etc. Parfois, les personnes nous proposent un repas, une collation, un café... Nous sommes très bien accueilli-es ! Nous pouvons y observer les passe-temps, les occupations, les livres, les jeux de société avec lesquels les hommes détenus occupent leur temps durant leur détention. Cela nous permet d'ouvrir le dialogue.

À **Lantin**, les rencontres en cellules occupent une part importante de nos activités. Nous allons au sein du quartier femmes ainsi que dans la maison de peines afin de suivre les personnes transgenres qui y sont incarcérées. De manière générale, les travailleuses sont abordées tant par des femmes détenues, autant pour elles-mêmes que pour relayer les situations interpellantes d'autres femmes que par le personnel de la prison (agent-es, éducateur et parfois travailleur-ses du SPS). Nous abordons en entretien individuel des questions liées aux besoins sexospécifiques des femmes, de la réduction des risques, de consommation de drogues, de maladies infectieuses et/ou chroniques. Les questions de parentalité, de violences

intrafamiliales et de fonctionnement de la prison sont également au cœur de beaucoup d'entretiens.

Il nous a semblé cette année qu'un nombre croissant de femmes détenues au statut d'internées ou semblant atteintes de troubles psychiatriques étaient présentes au quartier femmes. Or, cela pose de véritables défis en matière de prise en charge et d'ambiance dans le QF. Le personnel a pu nous faire part de son désarroi à de nombreuses reprises. Si des pistes de solution sont envisagées localement, la situation reste difficile.

À **Mons**, les activités et les ressources sont limitées, les visites sont rares et les opportunités d'apprendre, de partager ou simplement de parler à quelqu'un-e sont presque inexistantes. Les entretiens sont souvent réalisés dans la chapelle de l'établissement ; les cellules étant très souvent partagées, nous préférons recevoir les femmes dans ce lieu afin de garantir la confidentialité de nos entretiens. Les sujets que nous avons les plus abordés concernent les soins de santé curatifs, particulièrement leur précarité dans le QF. Cette année, notre relation avec l'équipe du personnel s'est grandement améliorée. En effet, iels ont pu mettre en évidence la plus-value de nos interventions auprès des femmes et soulignent l'importance de notre prise en charge. Le simple fait d'être présent-e et à l'écoute de certaines femmes permet de les apaiser et surtout de leur apporter le sentiment d'être entendues.

Date de création : 2018.

Pouvoir subsidiant : COCOF.

Établissement concerné en 2023 : Haren.



Constat amenant à la création : ce projet part du constat de l'absence d'espace offert aux femmes détenues leur permettant d'être actrices de changement.

Objectif de l'action : développer des projets en santé communautaire au sein des prisons.

Descriptif de l'action : elle doit permettre aux personnes détenues de se connaître entre elles dans un espace de confiance et de respect, de partager leurs idées, expériences, besoins et envies au service d'un objectif commun pouvant soutenir l'ensemble des personnes détenues dans l'établissement. La présence d'I.Care sert de « cadre », de « *facilitateur de la démarche communautaire* » dans ce groupe qui travaille en autonomie sur des sujets en rapport avec la santé, rapportés par les membres du groupe.

Mise en œuvre en 2023 : à présent, nous sommes actif-ves auprès du public des hommes condamnés et des femmes dans le même établissement, à Haren. L'action communautaire avait initialement été proposée aux femmes dans la prison de Berkendael mais, en raison de la pandémie de Covid-19, elle n'a pas pu reprendre. Dans le nouveau contexte bruxellois à Haren, nous avons décidé de proposer la mise en place d'un groupe communautaire avec des hommes. C'est la première fois que nous proposerons une action communautaire auprès de ce public.

Pour commencer, plusieurs réunions d'équipe ont eu lieu au cours de l'année afin d'organiser et de planifier l'activité : détermination du public cible, estimation du nombre de participants, langues parlées, disponibilité des outils nécessaires, fréquence des rencontres et date de début de l'activité. En 2023, nous avons donc pris le temps de réfléchir et de préparer au mieux l'action. Nous avons ainsi obtenu les autorisations nécessaires de la part de la prison pour réserver un créneau horaire, une salle d'activité et pour inscrire cette activité à l'agenda. Nous avons également élaboré une stratégie de communication pour informer les participants potentiels, en créant notamment des billets d'inscription.

Une fois tous ces éléments en place, nous avons entamé des discussions avec les hommes incarcérés, ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire et avons distribué les billets d'inscription. La première rencontre du groupe est prévue pour le 31 janvier 2024 !

Billet d'inscription pour le groupe communautaire

Bonjour,

.....
Vous êtes inscrit pour le groupe communautaire à la prison
de Haren, le mercredi .../.../... de 15h à 17h au local

Belle journée à vous,

I.care



Date de création : 2018.

Pouvoir subsidiant : COCOF et Région Wallonne (AVIQ).

Établissements concernés en 2023 : Haren et Lantin.

Constat amenant à la création : les livres santé disponibles dans la bibliothèque de la prison sont peu nombreux, d'un autre âge et principalement en français.

Objectif de l'action : donner un meilleur accès à l'information aux personnes détenues et ainsi renforcer les savoirs en santé.

Descriptif de l'action : actualiser et diversifier les livres santé et bien-être et en offrir dans plusieurs langues dans les bibliothèques des prisons.

Mise en œuvre en 2023 : à **Haren**, au sein de la *Forest House* où les femmes sont incarcérées, la bibliothèque, gérée par l'asbl Rizome-Bxl et des bénévoles, a rouvert ses portes en mars 2023. Nous les avons soutenu-es dans l'aménagement de l'espace afin d'y intégrer les livres de notre projet mais avons rencontré des contraintes liées à l'espace insuffisant. Malgré cela, 37 livres de notre collection ont été empruntés cette année, bien que certains ouvrages aient disparu ou étaient en cours d'emprunt au moment de notre inventaire (réalisé début 2024). Nous avons observé que les thématiques les plus populaires étaient celles abordant le développement personnel, l'amour, la santé, le corps et la sexualité. Par ailleurs, en dehors des livres proposés par I.Care, la bibliothèque offre de plus en plus d'ouvrages sur la santé et les droits des



femmes, ce qui est encourageant. À partir du mois de décembre 2023, en raison de l'absence des travailleurs-ses de l'asbl Rizome-Bxl, la bibliothèque a été fermée temporairement.



Par ailleurs, en 2023, le décret lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été modifié et permet désormais aux bibliothèques publiques de financer des interventions dans les prisons. De fait, une personne recrutée par la bibliothèque de Bruxelles (les Riches-Claires) a pu ouvrir la bibliothèque de la *Moutain House* où sont incarcérés les hommes condamnés. En fin d'année, en partenariat avec cette personne, I.Care a commandé de nombreux livres sur la santé mentale, les dépendances, la violence, etc., en français, néerlandais et anglais. Ces livres seront introduits dans la prison en 2024.

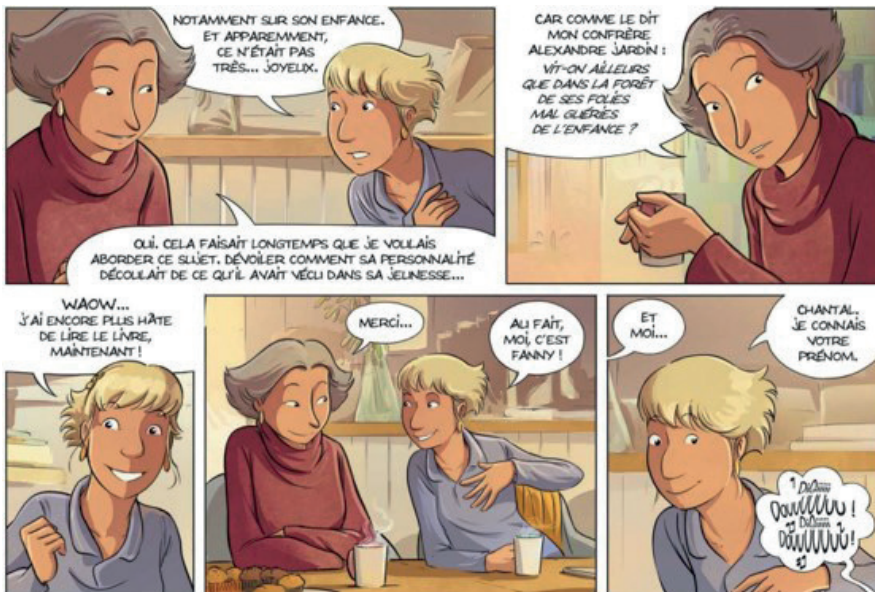


Des propositions de collaboration ont également émergé, notamment pour créer des activités telles que des présentations de livres par les hommes détenus.

Dans la prison de **Lantin**, nous avons d'abord rencontré la bibliothécaire, une femme détenue responsable de l'organisation de cet espace, pour discuter des livres déjà disponibles sur la santé. Ensuite, elle nous a conseillées sur les thématiques les plus pertinentes. Avec ces informations, nous avons sélectionné plusieurs sujets (addictions, maternité, endométriose, questions identitaires, IST, IVG, violences faites aux femmes et santé mentale) ainsi que des livres. Ensuite, nous nous sommes rendues en librairie pour consulter et découvrir les ouvrages, en veillant à choisir des livres accessibles à tous les niveaux (pour une même thématique, nous avons sélectionné des ouvrages de différents niveaux d'accessibilité). Nous avons passé commande à la fin de décembre 2023. Le projet se poursuivra en 2024.

→ TÉMOIGNAGE D'UNE TRAVAILLEUSE D'I.CARE

Lors de notre rencontre avec la bibliothécaire, celle-ci a pu nous faire part de l'ancienneté des livres de santé présents dans la bibliothèque (par exemple, le dernier dictionnaire médical date des années 1980). De plus, elle estime le panel de thématiques très limité : comment maigrir ? Comment perdre de la cellulite ? Ensuite, les ouvrages en santé sont principalement, voire uniquement en français. Cela pose problème car elle doit régulièrement faire face à des demandes de livres de santé dans d'autres langues (espagnol, allemand, russe, etc.). Elle se réjouit donc et trouve notre projet très pertinent.



Extrait de « Le jour où la nuit s'est levée » de Beka - Marko - Maëla Edition Bamboo Eds

Date de création : 2019.

Pouvoirs subsidiaires : COCOF et région Wallonne (AVIQ).

Établissements concernés en 2023 : Haren, Lantin, Mons et Marche-en-Famenne.



Constat amenant à la création : les femmes détenues ont accès soit à des protections périodiques non adaptées et dont l'accès dépend des agent-es pénitentiaires, soit à du matériel à prix élevé *via* la cantine.

Objectif de l'action : lutter contre la précarité menstruelle dans les prisons.

Descriptif de l'action : grâce à un partenariat avec l'association BruZelle, nous agissons contre la précarité menstruelle via différentes actions.

Mise en œuvre en 2023 : en mai 2022, le SPP Intégration et le SPF Justice ont annoncé la distribution de protections périodiques gratuitement et pour toutes les femmes détenues dans l'ensemble des prisons du pays. Un stock de tampons a tout d'abord été fourni mais il a fallu attendre le mois de décembre 2022 pour que les serviettes hygiéniques parviennent jusqu'aux différents établissements.

En 2023, nous avons été particulièrement attentif-ves à la manière dont les protections périodiques mises à disposition par le SPF Justice et le SPP Intégration sociale étaient proposées aux personnes menstruées dans les différentes prisons dans lesquelles nous sommes intervenu-es. Où sont-elles disposées ? Les femmes ont-elles un accès libre aux protections ? Toutes les femmes (travailleuses ou

non) ont-elles un accès gratuit garanti ? Il était important de pouvoir partager nos remarques et observations pour faire en sorte que chaque femme puisse avoir accès facilement à des protections gratuites et de qualité.

À **Haren**, nous avons continué de mettre à disposition gratuitement des protections périodiques aux femmes qui nous en ont demandé. Effectivement, les serviettes hygiéniques mises à disposition sont uniquement adaptées aux personnes ayant un flux léger. De fait, les femmes avec des règles normales, abondantes, ayant des fibromes (saignements plus importants pendant et hors des règles) continuent de faire appel à nous afin d'obtenir des protections adaptées. Nous avons aussi pu proposer des boîtes de protège-slips.

Toujours en collaboration avec BruZelle, nous mettons en place l'initiative « Règles de 3 », un programme éducatif développé par l'asbl. Celui-ci vise à sensibiliser à la santé, à la sécurité et à la précarité menstruelle, tout en œuvrant à déconstruire les tabous associés aux règles. Nos équipes ont eu l'opportunité de discuter de ce projet avec la direction du quartier femmes de Haren, qui l'a très favorablement accueilli. Nous avons également fait circuler des questionnaires auprès des femmes pour mieux comprendre leurs besoins concernant cette activité. Les premières sessions auront lieu en janvier 2024.

À **Mons**, début 2023, nous avons continué à distribuer des serviettes hygiéniques fournies par BruZelle, car la prison n'avait reçu que des tampons. Ensuite, au cours du mois de février, les serviettes hygiéniques ont été réceptionnées et nous avons arrêté de pallier ce manque. Depuis, la distribution des protections hygiéniques s'est déroulée sans encombre bien qu'il faille passer par les agent-es qui passent en soirée avec un chariot contenant des billets de rapports, de la lecture ainsi que des protections hygiéniques. Les femmes détenues peuvent alors se servir et prendre ce dont elles ont besoin.

Pour **Marche-en-Famenne**, la travailleuse présente a poursuivi le travail mis en place depuis 2021 jusqu'à la fin de l'action et de notre présence sur l'établissement. À la suite de l'arrivée du stock fourni par le SPP et le SPF, I.Care a poursuivi la diffusion de l'information au sujet des conditions de distribution (personnel peu ou mal informé, se questionnant sur les suites de l'approvisionnement une fois le stock écoulé et sur ses modalités, réticences de certain-es agent-es à distribuer le matériel à chaque femme détenue et en quantité « libre », etc.).

La distribution en collaboration avec BruZelle n'a jamais été mise en place dans l'établissement de **Lantin** puisque, peu après l'entrée d'I.Care dans l'établissement, l'annonce des SPP et SPF a été faite. C'est lorsque les protections sont arrivées au sein de l'établissement qu'un travail d'information a été réalisé auprès des agent-es et des femmes détenues afin de favoriser la compréhension de cet élément nouveau pour toutes. À ce jour, la distribution semble fluide. Néanmoins, les femmes souhaiteraient pouvoir également accéder à des protège-slips, ce qui n'est actuellement pas le cas.

EN COLLABORATION AVEC



→ TÉMOIGNAGES CROISÉS D'UN
TRAVAILLEUR D'I.CARE ET D'UNE
PERSONNE DÉTENUE

Travailleur : « Grâce à cet apport de protections hygiéniques venant du SPF et du SPP, les femmes détenues peuvent avoir un peu plus d'argent pour cantiner (des fruits, légumes, téléphoner à leur famille...). Elles se sentent entendues et nous aussi, nous avons la satisfaction de voir que notre travail a su porter ses fruits. »

Personne détenue : « Pour une fois, nous avons gagné quelque chose ! Cela fait 7 ans que je suis incarcérée ici, nous sommes toujours la 5^{ème} roue du carrosse, nous sommes les oubliées de la prison et, grâce à vous, nous avons été entendues face à ce besoin vital et organique que nous, femmes, ne demandons pas à avoir. C'est une petite bouffée d'oxygène, qui va nous permettre de pouvoir cantiner, de pouvoir écrire plus de courrier ou de téléphoner plus à nos enfants avec l'argent épargné tous les mois. »

Date de création : 2018.

Pouvoir subsidiant : COCOF et Région Wallonne (AVIQ).

Établissements concernés en 2023 : Haren et Marche-en-Famenne.

Constat amenant à la création : les femmes détenues expriment des difficultés en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle, et une certaine méconnaissance en matière d'IST.

Objectifs de l'action : renforcer les compétences psycho-médico-sociales des femmes détenues en termes de santé sexuelle, reproductive et affective.

Descriptif de l'action : ce projet est mis en œuvre en collaboration avec la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF). Des rencontres individuelles et des animations collectives avec des professionnel·les de différents centres de planning familial sont organisées régulièrement. La parole est libre et soumise au secret professionnel. La personne se sent donc en confiance pour parler de sujets très intimes pouvant être violents et encore traumatisants.

Mise en œuvre en 2023 : à **Marche-en-Famenne**, entre janvier et fin avril 2023 et dans la continuité du projet entamé fin 2022, cinq séances ont été organisées au sein de la prison : trois collectives et deux individuelles. Grâce à un investissement particulier dans la promotion des événements et à une réactivité efficace face aux imprévus de terrain, celles-ci ont pu être menées à bien et ont rencontré un franc succès.

Les sujets abordés régulièrement en séances collectives étaient : les plannings et leurs missions, l'IVG, la parentalité, les mutilations génitales, les



relations affectives et sexuelles, l'estime de soi et l'emprise, les relations entre femmes au sein du quartier femmes. En individuel, ce sont souvent les mêmes sujets qui ont été approfondis, de façon plus personnelle. D'autres sujets ont également émergé comme le consentement, les relations intimes lors de visites hors surveillance et le sentiment « *d'obligation* » ou la pression régnant autour de celles-ci, ainsi que les relations amoureuses en prison (et plus particulièrement au sein d'une prison mixte). En matière de matériel, des contraceptifs de plusieurs sortes et des brochures abordant certaines thématiques ont été distribués lors de chaque séance. Les divers plannings avec lesquels nous avons eu la chance de collaborer se sont tous montrés très investis dans le projet. Il est regrettable que celui-ci se soit achevé⁵ aussi rapidement car l'engouement des professionnel·les et des bénéficiaires était unanime.

Quant à **Haren**, après un déménagement de la prison en novembre 2022, le projet a pu reprendre au mois d'avril 2023. Nous avons dû réfléchir à une nouvelle organisation, demander les autorisations pour les salles d'entretiens individuels et les salles d'activités pour les permanences collectives. Les locaux sont effectivement importants, les sujets traités sont intimes et nous travaillons dans le respect de la confidentialité, il faut alors un espace sécurisant et adapté.

5 I.Care a pris la décision d'interrompre ses activités dans la prison de Marche-en-Famenne au printemps 2023 faute de moyens suffisants pour mener correctement ses missions.



En 2023, seize permanences individuelles ont été réalisées ce qui a permis à vingt femmes de pouvoir être reçues par une travailleuse de planning familial. Il y a eu trois permanences annulées pour des raisons diverses. De nombreux sujets y ont été évoqués : les relations de couple, la sexualité, la contraception, le travail du sexe, les partenaires sexuel·les, les risques liés à la sexualité et comment s'en protéger, la grossesse, les désagréments intimes, les infections sexuellement transmissibles, la consommation de drogues, les relations amoureuses et sexuelles en prison, la transition de genre, le cycle menstruel, le viol, les violences conjugales, la ménopause, les consultations gynécologiques, le cancer du col de l'utérus, la masturbation, le plaisir féminin, la pilosité, la maternité.

Lors de ces permanences, des brochures informatives sur plusieurs sujets sont proposées et cela en différentes langues. Des préservatifs internes et externes, des digues dentaires ainsi que du lubrifiant sont aussi accessibles gratuitement. Nous avons à disposition un appareil génital féminin et un clitoris en 3D. Ces maquettes rendent beaucoup plus parlantes certaines informations notamment celles autour de l'anatomie, du plaisir ou encore du cycle menstruel.

Quatre animations collectives ont pu avoir lieu sur le cours de l'année (une a été annulée). Les sujets abordés par les femmes participantes furent tout aussi vastes que lors des permanences individuelles : les relations dans la prison, la sexualité, l'accès à l'information en EVRAS, les règles, les violences intrafamiliales, le traitement hormonal féminisant, la contraception, la dimension de genre.

→ TÉMOIGNAGE D'UNE TRAVAILLEUSE D'I.CARE

Le projet Lovespot devient bien connu des femmes incarcérées à Haren. « On va parler de sexe ?! ». C'est ce qu'on peut parfois entendre lorsque l'on communique autour du projet. Oui on peut parler de sexe mais la santé sexuelle et reproductive touche tant d'autres sujets.

Notre local d'entretien pour les permanences individuelles est un parloir social et se trouve dans le couloir qu'empruntent les femmes pour rentrer des ateliers de travail. Il y a souvent beaucoup de choses installées sur la table : maquette 3D, préservatifs, brochures, etc. et, lorsque la porte est ouverte dans l'attente de recevoir un rendez-vous, ces petites choses attisent la curiosité de certaines qui demandent en passant discrètement des préservatifs, d'autres qui nous murmurent qu'elles ont du mal à jouir et qu'elles voudraient nous rencontrer, d'autres qui veulent tomber enceinte et savent qu'elles pourront avoir certaines informations à ce sujet.

Cet emplacement est devenu stratégique et entre chaque rendez-vous, nous ouvrons la porte, nous restons ouvertes au dialogue et attentives à la confidentialité avec les femmes qui traversent ce couloir.

EN COLLABORATION AVEC



Date de création : 2018.

Pouvoirs subsidiaires : COCOF et Région Wallonne (AVIQ).



Établissements concernés en 2023 : Haren, Lantin, Marche-en-Famenne et Mons.

Constat amenant à la création : il est parfois difficile d'établir un lien avec certaines personnes détenues. Elles ont besoin d'un contact progressif, de manière plus informelle que des entretiens individuels. Nous avons fait le constat du besoin de diversifier les lieux ainsi que les modes de rencontre et d'approche des femmes détenues.

Objectifs de l'action : créer un espace de dialogue sur les sujets plus tabous au sein du milieu carcéral et de rencontrer des personnes dans un autre contexte. C'est un accompagnement de proximité et une démarche « *d'aller vers* » les personnes les plus isolées, et notamment vers celles que nous n'avons pas pu rencontrer en individuel.

Descriptif de l'action : il s'agit d'être présent-es, pendant un temps de sortie en préau selon une fréquence qui varie selon la prison. Cela permet une approche plus informelle des femmes détenues, en individuel ou en groupe. Cette action nécessite avant tout l'accord des personnes détenues. En effet, le préau représente leur espace collectif « *intime* » dans lequel aucun-e professionnel-le ne pénètre. Il s'agit donc de ne pas entrer dans cet espace sans leur consentement. De plus, une collaboration rapprochée avec les agent-es pénitentiaires surveillant le préau est indispensable afin de respecter les mesures de sécurité. Il s'agit aussi

d'avoir une attention portée sur de nombreuses stimulations (interpellations individuelles, discussions de groupes, conflits, etc.) mais aussi de se confronter aux conditions climatiques dans un lieu peu accueillant, au même titre que les femmes détenues. Par exemple, nous avons pu faire le constat du manque de lieux permettant de s'asseoir adéquatement (bancs cassés et en nombre insuffisant). Certaines femmes ont pu exprimer leur non-envie de se rendre dans cet espace qui leur semble inhospitalier alors même qu'il s'agit du seul moment où elles peuvent prendre « *l'air* ». Enfin, la présence des travailleur-ses d'I.Care facilite parfois la sortie de certaines personnes qui n'osaient plus se rendre au préau.

Mise en œuvre en 2023 : à **Lantin**, le projet a pu démarrer début 2023, et deux sorties ont été réalisées au premier trimestre. Étant donné les conditions climatiques hivernales, un petit nombre de femmes étaient présentes, bien que l'arrivée du projet ait suscité un intérêt et des réactions fort positives de leur part. Les principaux freins rencontrés pour la mise en place du projet se situaient plutôt dans « *l'acceptation* » par les agent-es de laisser un service externe prendre part aux sorties au préau. Ceux-ci se montraient réticent-es malgré les accords avec la direction et l'apport d'expériences probantes réalisées par I.Care dans d'autres établissements. Nous avons donc réalisé les sorties en binôme avec l'éducateur présent au sein du quartier femmes ce qui nous a permis de temporiser les

craintes tout en nous permettant d'introduire le projet concrètement sur cet établissement. Chaque sortie a débouché sur de nombreuses demandes de rencontres en cellule. Le projet a cependant été interrompu plusieurs mois en raison de l'absence prolongée de la travailleuse d'I.Care. Pour autant, durant le dernier trimestre de l'année, le retour de cette dernière ainsi que l'engagement d'une seconde travailleuse ont permis d'envisager le redémarrage du projet en 2024.

À **Mons**, notre présence dans le préau témoigne de notre engagement et de notre disponibilité envers les femmes détenues. Parfois, il est difficile de trouver un moment pour discuter avec elles, nous profitons alors des moments au préau pour le faire. Cette initiative nous permet d'appréhender la dynamique de la prison, qui évolue en fonction de la population carcérale et des équipes en place. Nous abordons une multitude de thèmes tels que la solitude en détention, la maternité en prison et les défis de la parentalité, les droits des femmes, la santé (notamment les questions spécifiques aux femmes telles que la santé reproductive et l'accès aux soins), la consommation de substances, la vie quotidienne en prison, les cantines, le manque d'activités, de ressources et de liens familiaux, etc.

Le déménagement de la prison de Berkendael à la prison de **Haren** à la fin de 2022 a eu un impact sur plusieurs projets, dont Pow Wow. Effectivement, les autorisations précédemment obtenues à Berkendael n'ont pas été automatiquement renouvelées. Nous avons donc dû recontacter les directions, réintroduire une demande et réaffirmer l'importance du projet. L'organisation interne des temps de préau a

également changé. Alors qu'à Berkendael toutes les femmes sortaient ensemble, à Haren, elles sortent dans des préaux distincts par « *unité de vie* », avec des horaires alternés. Ce changement a nécessité une adaptation afin de continuer à travailler avec les femmes qui sortent et investir cet espace (nous alternons alors nos présences). Nous avons commencé les sorties au préau en mars, avec six sorties réalisées, nous permettant de rencontrer environ 30 femmes détenues. Les discussions ont porté sur une variété de sujets, notamment leurs parcours de vie, leur quotidien en prison, la consommation de drogues, les relations hommes-femmes, la santé et notre projet Lovespot. En juillet 2023, notre accès au préau a été suspendu sans explication officielle par les équipes de personnel de surveillance. Nous avons donc ré-insisté sur la pertinence de cette activité et avons obtenu gain de cause début 2024.



→ TÉMOIGNAGE D'UNE TRAVAILLEUSE D'I.CARE

Accompagner les femmes détenues au préau, au-delà de tous les apports en matière d'informations, cela nous permet de capter beaucoup d'éléments en matière d'ambiance, de dynamique de groupe, de fonctionnement systémique, de postures différentes de ce que nous constatons lorsque nous rencontrons les personnes en cellule ou ailleurs. Participer à une sortie au préau nous permet également d'adopter une autre posture. Les réactions de celles qui découvrent cette action sont assez variées : certaines sont tellement habituées à l'absence totale d'intervenantes au préau qu'elles sont dans l'incompréhension au départ, d'autres se demandent s'il y a une raison précise, un but défini à cette présence. Finalement, c'est à chaque fois accueilli avec enthousiasme et bonne humeur. Ça nous permet de « prendre l'air », au sens propre, comme au figuré !



Date de création : septembre 2020.

Pouvoir subsidiant : COCOF.

Établissements concernés en 2023 : Saint-Gilles et Haren.

Constat amenant à la création : dans le cadre du projet pilote Drugs.Lab, l'équipe d'I.Care a fréquemment rencontré des personnes avec un parcours de migration, sans titre de séjour et ne parlant parfois qu'exclusivement leur langue maternelle.

Ces personnes se retrouvent très souvent dans une grande précarité sanitaire, sociale et psychologique, souvent marquée par un parcours migratoire traumatisant avec, pour certaines, une poly-consommation de médicaments et de drogues. Elles ne bénéficient que d'un réseau de soutien très pauvre, n'ont majoritairement pas de logement ni de travail et, une fois incarcérées, elles sont confrontées à une méconnaissance du système carcéral et sont souvent très isolées et n'osent/ne peuvent pas demander de l'aide.

Objectif du projet : réduire les inégalités en santé en renforçant l'accès et la continuité des soins des personnes détenues d'origine étrangère, par une approche globale et concertée.

Descriptif du projet : par ce projet, il s'agit de proposer un accompagnement global en matière de santé de jeunes détenus (en priorité les primo-incarcérés de moins de 25 ans) en

situation d'exil et de précarité *via* des entretiens individuels par une équipe pluridisciplinaire et qui maîtrise plusieurs langues. Cela se concrétise par des interventions très variées, qui vont du soutien psychologique à l'explication du fonctionnement de la prison et des droits des personnes détenues dans une langue qu'elles comprennent. Nous proposons des orientations vers d'autres services internes (médical et psycho-social) et externes. Nous rencontrons les personnes sur base d'une demande spécifique ou d'une simple rencontre qui pourra faire émerger une éventuelle demande plus spécifique. Un regard particulièrement attentif est posé sur les consommations de produits psychotropes et/ou de médicaments qui constituent parfois une difficulté.

Dans le cadre de ces accompagnements, la démarche utilisée est celle d'« *aller vers* », d'un tissage de lien qui se consolide petit à petit, et ce en évaluant les besoins et en mettant la personne en lien avec un réseau de soins.

Le travail de l'équipe se concentre aussi sur une mobilisation et une sensibilisation des professionnel·les de la santé et des agent·es aux difficultés que rencontre ce public. Cette prise en charge est souvent marquée par des difficultés de communication liées à la différence des langues ainsi que des codes culturels et d'un manque de perspective de régularisation de leur situation administrative.

Mise en œuvre en 2023 : pendant la première partie de l'année, notre équipe a poursuivi l'accompagnement de personnes détenues dans la prison de Saint-Gilles. Nous avons également été actif·ves dans le suivi de personnes internées sans papiers en participant notamment aux

réunions du groupe de travail internement, coordonné par l'équipe soin de l'annexe psychiatrique de Saint-Gilles. En outre, notre engagement s'est traduit par une participation à plusieurs formations axées sur le public-cible, afin d'améliorer notre compréhension de ses spécificités et de mieux répondre à ses besoins. Dans un souci de communication inclusive, nous avons également mis à jour une affiche, traduite en trois langues et utilisant des mots simples et des pictogrammes, dans le but d'informer les personnes détenues à Saint-Gilles de l'existence de notre projet, tout en respectant les principes de la littératie en santé. Par ailleurs, nous avons réactivé notre partenariat avec le SeTIS Bruxelles (un service d'interprétariat social avec qui nous collaborons), axant nos efforts sur la formation et la sensibilisation des interprètes, en co-construisant avec eux six séances informatives. Nous avons également élaboré un document explicatif des prérequis à connaître avant d'entrer en prison, destiné aux interprètes du SeTIS Bruxelles, afin de faciliter leur travail. Parallèlement, nous avons réactualisé et mobilisé le réseau santé-social en organisant des rencontres pour accompagner les personnes sans-papiers à Bruxelles.

À l'été 2023, en raison de contraintes financières et humaines, nous avons fait le choix de cesser nos activités dans la prison de Saint-Gilles et de concentrer l'ensemble de nos projets à Haren. Nous avons également décidé de rattacher le projet Humani à notre programme de promotion de la santé, Care. Connexion. Cependant, en raison de ces mêmes contraintes, nous avons, pour le moment, dû mettre sur pause nos perspectives de mise en place d'un groupe de travail « *santé, migration et détention* » (avec notamment Medimmigrant, le Hub humanitaire, Artha et la MASS) ou encore la création de nouveaux outils pour faciliter l'accès aux soins des personnes détenues.

